

COORDONNER LES RESSOURCES

Le Canada accorde une grande importance au succès de la mise en œuvre des mandats du Sommet de Québec. La crédibilité du processus du Sommet repose sur la compétence du gouvernement canadien et des autres gouvernements de l'hémisphère à mettre en œuvre les engagements pris lors du Sommet. Le Gouvernement s'est déjà engagé sur cette voie en contribuant, par exemple, une somme de 20 millions de dollars à la création de l'Institut pour la connectivité dans les Amériques. Au cours des préparatifs du Sommet, la ministre de la Coopération internationale a annoncé 50 projets totalisant 191 millions de dollars visant à supporter les objectifs du Sommet, entres autres en matière d'éducation, de santé, de développement démocratique et de bonne gouvernance. Le gouvernement du Canada a aussi mis de nombreux efforts afin d'assurer l'engagement sans précédent des banques multilatérales de développement dans l'appui de la mise en œuvre du *Plan d'action*. Un financement continu sera nécessaire étant donné l'étendue et la profondeur des mandats du Sommet. Par conséquent, le Gouvernement s'engage à :

- ♦ veiller, avec ses divers ministères, à ce que les initiatives issues du Sommet reçoivent une attention appropriée, et à continuer d'encourager de façon active les pays du Sommet et les institutions partenaires à partager les coûts de la mise en œuvre.
- ♦ établir des partenariats, tant au niveau domestique qu'avec les institutions internationales, afin d'assurer l'appui nécessaire à la mise en œuvre des initiatives du Sommet.
- ♦ explorer, afin de maintenir une approche concertée et de promouvoir de façon plus élargie la responsabilité sociale des entreprises, les moyens d'accroître la participation du secteur privé dans les consultations multi-sectorielles et sur les questions dans lesquelles celui-ci ne s'est pas traditionnellement impliqué.